

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Peace - Work - Partnership
.....
MINISTRE DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL
.....
SECRETIARIAT GENERAL
.....
PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET
COMMUNAUTES RESILIENTES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Partnership
.....
MINISTRY OF DECENTRALIZATION
AND LOCAL DEVELOPMENT
.....
SECRETARIAT GENERAL
.....
LOCAL GOVERNANCE AND RESILIENT
COMMUNITIES PROJECT

Passation des Marchés de Fournitures

Émise le: _____

DEMANDE DE COTATION
N° _____/DC/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/CSPM/2026 DU 12.01.2026
**POUR L'ACQUISITION ET MISE EN PLACE D'UN SERVEUR SECONDAIRE
AVEC MECANISME DE REPLICATION DES DONNEES**

Projet : Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG)

Acheteur : PROLOG

Pays : Cameroun

Financement : Crédit IDA N° 72130 - CM.

Approche de marché : Ouverte



Préambule :

Le présent dossier de consultation comprend les pièces suivantes :

- Pièce 0 : l'Avis de Demande de Cotation,
- Pièce 1 : les instructions aux Prestataires,
- Pièce 2 : le modèle de cotations,
- Pièce 3 : le Bordereau Descriptif et Quantitatif,
- Pièce 4 : le projet de Lettre de Marché,
- Pièce 5 : le formulaire de comparaison des offres,

Il est recommandé aux Fournisseurs de bien lire les Instructions aux soumissionnaires de même que les spécifications techniques des prestations demandées, qui sont des spécifications minimales. Puis ils devront constituer leurs offres suivant les documents types joints.

A ce titre, Ils devront prendre soin de compléter la lettre de Demande de cotation et de confirmer les prescriptions techniques et les quantités dans le bordereau descriptif et quantitatif.

En cas de modification des spécifications techniques données dans la présente Demande de cotation, et ce dans le but de les améliorer, le Fournisseur devra joindre un mémo séparé expliquant les avantages de sa proposition.



TABLE DES MATIÈRES

Pièce 0 - Avis de Demande de Cotation	3
Pièce I - Instructions aux Prestataires	
A. Introduction.....	4
1. Dispositions générales	4
B. Le Dossier de Demande de Cotation	4
2. Contenu du Dossier	4
C. Préparation des cotations	4
3. Langue de l'offre	4
4. Documents constitutifs de l'offre.....	4
5. Cotation.....	5
6. Monnaies de l'offre.....	5
7. Délai de validité des cotations	5
D. Dépôt des cotations	5
8. Cachetage et marquage des offres	5
9. Date et heure limite de dépôt des offres	5
E. Ouverture des plis et évaluation des offres	5
10. Ouverture des plis	5
11. Evaluation et Comparaison des offres	5
F. Attribution du marché	6
12. Attribution du marché	6
13. Notification de l'attribution du marché.....	6
14. Signature de la lettre de marché	6
15. Corruption et manœuvres frauduleuses.....	6
Pièce II - Modèles d'annexes	15
1. Lettre de Cotation	
2. Bordereau Descriptif Quantitatif	
3. Lettre de marché	
4. Description des prestations	
5. Formulaire de comparaison des cotations	



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Peace - work - Partnership
MINISTRE DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL
SECRETARIAT GENERAL
PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET
COMMUNAUTES RESILIENTES

PROLOG

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - work - Partnership
MINISTRY OF DECENTRALIZATION
AND LOCAL DEVELOPMENT
SECRETARIAT GENERAL
LOCAL GOVERNANCE AND RESILIENT
COMMUNITIES PROJECT

DEMANDE DE COTATION

Émise le: 27/09/2026

DEMANDE DE COTATION
N° /DC/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/CSPM/2026 DU 27/09/2026
POUR L'ACQUISITION ET MISE EN PLACE D'UN SERVEUR SECONDAIRE
AVEC MECANISME DE REPLICATION DES DONNEES

PIECE 0 : AVIS DE DEMANDE DE COTATION



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Progrès
MINISTRE DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL
SECRETARIAT GENERAL
PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET
COMMUNAUTES RESILIENTES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Progress
MINISTRY OF DECENTRALIZATION
AND LOCAL DEVELOPMENT
SECRETARAT GENERAL
LOCAL GOVERNANCE AND RESILIENT
COMMUNITIES PROJECT

DEMANDE DE COTATION
N° _____/DC/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/CSPM/2026 DU _____
POUR L'ACQUISITION ET MISE EN PLACE D'UN SERVEUR SECONDAIRE
AVEC MECANISME DE REPLICATION DES DONNEES

Le Gouvernement du Cameroun a obtenu l'assistance technique et financière de l'Association Internationale de Développement (IDA) à travers la Banque mondiale afin de mener à bien l'exécution du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG), et se propose d'utiliser une partie des fonds du crédit IDA N° 72130-CM pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat pour lequel cette Demande de Cotation est publiée.

Le Coordonnateur du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG) invite les Fournisseurs intéressés, à soumettre leurs offres sous pli fermé, en vue de l'acquisition et Mise en place d'un serveur secondaire avec mécanisme de réplication des données».

Le dossier de Demande de Cotation est à retirer gratuitement dans les locaux de l'Unité de Gestion du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG), sise au 1^{er} étage de l'immeuble rose - saumon en vitres, situé avant l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), au quartier dit Dragages, Yaoundé - Cameroun, aux heures ouvrables, par voie électronique aux adresses mentionnées ci-dessous.

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **six (06) exemplaires** (dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels et avec une **copie numérique sur CD ou clef USB** seront chiffrées hors TVA (HT) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de la Lettre de marché signé, qui constituera le contrat au cas où l'offre serait retenue.

Les offres seront déposées au plus tard quatorze (14) jours à compter de la date de publication du présent avis dans le Journal des Marchés de l'ARMP», soit le 10 NOV 2026 à 14 heures précises (heure locale), à l'Unité de Gestion du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG), sise au 1^{er} étage de l'immeuble rose - saumon en vitres, situé avant l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), au quartier dit Dragages, Yaoundé - Cameroun, et devront porter la mention :

« **DEMANDE DE COTATION**
N° _____/DC/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/CSPM/2026 DU _____
POUR L'ACQUISITION ET MISE EN PLACE D'UN SERVEUR SECONDAIRE AVEC MECANISME
DE REPLICATION DES DONNEES

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

NB : La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.



Les plis seront ouverts quatorze (14) jours à compter de la date de publication du présent avis dans le Journal des Marchés de l'ARMP, soit le _____ à 15 heures (heure locale), par la Commission Spéciale de Passation des Marchés placée auprès du PROLOG, sise au 1^{er} étage de l'immeuble rose - saumon en vitres, situé avant l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), au quartier dit Dragages, Yaoundé - Cameroun, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les offres resteront valables pendant soixante (60) jours à partir de la date d'ouverture des plis.

L'Acheteur attribuera le marché au soumissionnaire, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la « moins - disante », à condition que le Soumissionnaire soit en outre jugé qualifié pour exécuter le Marché de façon satisfaisante selon les conditions suivantes :

Le soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après :

- ✓ Justifie d'au plus deux marchés/contrats/prestations similaires (**joindre la première et la page de signature du contrat/marché/prestation**) d'un montant minimum cumulé de 15 000 000 FCFA TTC, réalisé par le soumissionnaire en tant que fournisseur principal au cours des cinq (05) dernières années, **assorti de PV**, la nature des fournitures doit être produite avec les montants en monnaie librement convertible (HT et TTC) et les noms des Acheteurs ;
- ✓ Possède un dossier administratif (voir 5.4 de la Demande de cotation) en cours de validité.

Le délai de livraison est de trente (30) jours.

Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotation seront rejetées. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous.

L'Unité de Gestion du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG), sise au 1^{er} étage de l'immeuble rose - saumon en vitres, situé avant l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), au quartier dit Dragages, Yaoundé - Cameroun.

Emails: jngwa@prolog.cm ;
jemeguide@prolog.cm ;

Yaoundé, le 28 05 2020

LE COORDONNATEUR NATIONAL

Copies :
- MINDEVEL
- ARMP
- PROLOG
- CSPM
- ARCHIVES.



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Progrès
.....
MINISTRE DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL
.....
SECRETARIAT GENERAL
.....
PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET
COMMUNAUTES RESILIENTES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace Work Foundation
.....
MINISTRY OF DECENTRALIZATION
AND LOCAL DEVELOPMENT
.....
SECRETARIAT GENERAL
.....
LOCAL GOVERNANCE AND RESILIENT
COMMUNITIES PROJECT

DEMANDE DE COTATION

Émise le: _____

DEMANDE DE COTATION
N° _____/DC/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/CSPM/2026 DU _____
POUR L'ACQUISITION ET MISE EN PLACE D'UN SERVEUR SECONDAIRE
AVEC MECANISME DE REPLICATION DES DONNEES

PIECE 1 : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES



PIECE I - INSTRUCTIONS AUX PRESTATAIRES

L'objet de la Section I est de donner aux Fournisseurs/Prestataires les renseignements dont ils ont besoin pour soumettre leurs offres conformément aux conditions fixées par le Ministère ou l'Unité d'Exécution du projet.

Elle fournit également des renseignements sur la remise des offres, l'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution du marché.

A. Introduction

1. Dispositions générales

- 1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire.

B. Le Dossier de Demande de Cotations

2. Contenu du Dossier

- 2.1 Le Dossier de demande de Cotation décrit les fournitures faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché. Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :
- (a) Demande de Cotation (DC)
 - (b) Bordereau Descriptif et Quantitatif (BDQ)
 - (c) Modèle de lettre de cotation
 - (d) Modèle de lettre de marché
 - (e) Modèle de tableau de comparaison des cotations

- 2.2 Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de consultations.

C. Préparation des offres

3. Langue de l'offre

- 3.1 La cotation ainsi que toute la correspondance constituant la cotation, seront rédigées dans la langue du pays de l'Acheteur.

4. Documents constitutifs de l'offre

- 4.1 La cotation présentée en **sept exemplaires** (1 original et six copies y compris la copie numérique) par le fournisseur comprendra les documents suivants :
- (a) La lettre de cotation datée et signée ;
 - (b) La description des fournitures ;
 - (c) Les prospectus des équipements, accompagné de fiches décrivant les caractéristiques techniques;
 - (d) Les références du soumissionnaire;
 - (e) Le planning de livraison ;
 - (f) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé ;
 - (g) Le projet de lettre de marché, rempli, daté et signé ;
 - (h) Les pièces administratives indiquées au point 5.4 ci-dessous.

5. Cotation

- 5.1 Le Fournisseur précisera dans la lettre de cotation le lieu de livraison et la nature des prix :

- a. Hors toutes taxes et tous droits de douanes (HT/HD) (HT) et



b. Toutes taxes et tous droits de douanes (TTC), compris.

5.2 Le Fournisseur complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le Dossier *...*, en indiquant les caractéristiques des fournitures dans la ligne qui lui est réservée, les prix unitaires, le prix total pour chaque article et les délais des fournitures qu'il se propose de livrer en exécution du présent marché.

5.3 Le Fournisseur remplira et signera le projet de lettre de marché.

5.4 **Autre :** Le fournisseur produira également un **dossier administratif** composé des pièces originales ou copies certifiées conformes par les services émetteurs et composés des éléments suivants en cours de validité :

Le dossier administratif complet doit comprendre les pièces suivantes :

i) **une copie de l'attestation de conformité fiscale** signée par l'autorité compétente datant de moins de trois (03) mois ;

ii) **une attestation de conformité sociale** relative à la présente Cotation portant le nom du projet, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans la lettre de Demande de Cotation, signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse, les sommes dont il est redevable, datant de moins de trois (03) mois ;

iii) **une attestation de non-exclusion des marchés publics** délivrée par le Directeur de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

iv) **un certificat de non-faillite établi** par le Tribunal de Première Instance ou par la chambre d'Industrie et du Commerce du lieu de résidence du prestataire datant de moins de trois mois précédant la date de remise des offres ;

v) **la déclaration sur l'honneur pour non-abandon** ;

vi) **une attestation de domiciliation bancaire** d'une Banque de 1^{er} ordre ;

vii) **un plan de localisation** ;

viii) **Attestation d'immatriculation (NIU).**

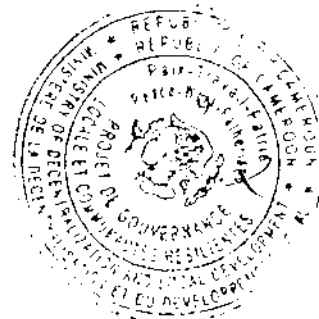
Les Fournisseurs devront présenter les pièces du dossier administratif dans l'ordre ci-dessus indiqué.

N.B :

- Il est rappelé que les pièces administratives citées ci-dessus devront dater de moins de trois (03) mois et être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice compétente, ne constituent pas un critère éliminatoire, mais seront déterminantes pour l'attribution du contrat.

6. Monnaies de l'offre

6.1 Les prix seront libellés en Francs CFA ;



7. Délai de validité des cotations

7.1 Les cotations seront valables pour la période de soixante (60) jours.

D. Dépôt des cotations

8. Cachetage et marquage des offres

8.1 Les Fournisseurs placeront l'**original et six copies (y compris la copie numérique)** de leur cotation dans une enveloppe cachetée :

(a) Adressée à l'Acheteur à l'adresse indiquée dans la lettre de Demande de Cotation :

Unité de Gestion du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG), sise au 1^{er} étage de l'immeuble rose - saumon en vitres, situé avant l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), au quartier dit Dragages, Yaoundé - Cameroun. Emails : jngwa@prolog.cm ;.

(b) Portant le nom du projet, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans la lettre de Demande de Cotation :

**«AVIS DE DEMANDE DE COTATION
N° _____ C/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/CSPM/2026 DU _____
POUR L'ACQUISITION ET MISE EN PLACE D'UN SERVEUR
SECONDAIRE AVEC MECANISME DE REPLICATION DES DONNEES**

9. Date et heure limite de dépôt des offres

9.1 Les cotations doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1 (a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans la lettre de Demande de Cotation

Unité de Gestion du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG), sise au 1^{er} étage de l'immeuble rose - saumon en vitres, situé avant l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), au quartier dit Dragages, Yaoundé - Cameroun.

E. Ouverture des plis et évaluation des offres

10. Ouverture des plis

10.1 La Commission Spéciale de Passation des Marchés ouvrira les plis en présence des représentants des Prestataires dûment mandatés qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisée dans la lettre de Demande de Cotation, à l'adresse ci-dessous :

Unité de Gestion du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG), sise au 1^{er} étage de l'immeuble rose - saumon en vitres, situé avant l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), au quartier dit Dragages, Yaoundé - Cameroun.



10.2 La Commission Spéciale de Passation des Marchés préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

**11.Évaluation et
Comparaison
des offres**

11.1 La Commission Spéciale de Passation des Marchés procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant :

- L'examen de la recevabilité des dossiers administratifs ;
- L'examen de la conformité des cotations des fiches décrivant les caractéristiques techniques du serveur;
- Le planning de livraison et d'installation (qui doit être inférieur à 30 jours) ;
- La vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- L'élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations ;
- Références.

F. Attribution du marché

**12.Attribution
du marché**

12.1 L'Acheteur attribuera le marché au Prestataire, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de cotations, et qu'elle est la cotation la **moins-disante**.

**13.Notification
De l'attribution
du marché**

13.1 La signature de la lettre de marché par le Prestataire et l'Acheteur constituera la formation du marché. Cette lettre de marché sera notifiée par ordre de service, invitant le Prestataire à livrer les fournitures dans les conditions de la lettre de Demande de cotations.

**14.Signature
de la lettre
de marché**

14.1 Dans les soixante (60) jours suivant la date de réception de la cotation, l'Acheteur signera et datera le Marché et le renverra au Prestataire.

**15.Règles de la
Banque en
matière de
Fraude et
de
corruption**

15.1 La Banque a pour principe, dans le cadre des marchés qu'elle finance, de demander aux Emprunteurs (y compris les bénéficiaires de ses prêts) ainsi qu'aux soumissionnaires, prestataires de services, entrepreneurs et leurs agents (déclarés ou non), personnel, sous-traitants et Prestataires d'observer, lors de la passation et de l'exécution de ces marchés, les règles d'éthique professionnelle les plus strictes¹. En vertu de ce principe, la Banque

a) Aux fins d'application de la présente disposition, définit comme suit les expressions suivantes :

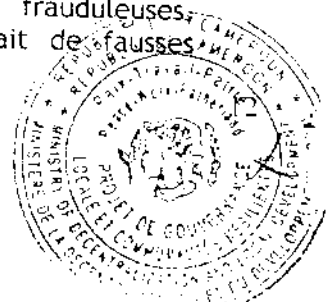
- (i) est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue

¹ Dans ce contexte, toute action d'un soumissionnaire, fournisseur, entrepreneur ou de son personnel, ses agents ou sous-traitants, fournisseurs de biens ou services et ou leurs employés destinée à influencer sur l'attribution ou l'exécution d'un marché en vue d'obtenir un avantage illicite est par nature inappropriée.



d'influer indûment sur l'action d'une autre personne ou entité ; le terme « une autre personne ou entité » fait référence à un agent public agissant dans le cadre de l'attribution ou de l'exécution d'un marché public et inclut le personnel de la Banque et les employés d'autres organisations qui prennent des décisions relatives à la passation de marchés ou les examinent;

- (ii) se livre à des «manœuvres frauduleuses» quiconque agit, ou dénature des faits, délibérément ou par négligence grave, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation (le terme « personne » ou « entité » fait référence à un agent public agissant dans le cadre de l'attribution ou de l'exécution d'un marché public; les termes « avantage » et « obligation » se réfèrent au processus d'attribution ou à l'exécution du marché, et le terme « agit » se réfère à toute action ou omission destinée à influencer sur l'attribution du marché ou son exécution);
- (iii) se livrent à des «manœuvres collusoires» les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités (le terme « personnes ou entités » fait référence à toutes les personnes ou entités qui participent au processus d'attribution des marchés, soit en tant qu'attributaires potentiels, soit en tant qu'agents publics, et entreprennent d'établir le montant des offres à un niveau artificiel et non compétitif et qui tentent soit elles-mêmes, soit par l'intermédiaire d'une personne ou entité ne participant pas au processus de passation des marchés, de simuler la concurrence ou de fixer le montant des offres à un niveau artificiel ou non-compétitif , ou qui se tiennent au courant du montant ou des autres conditions de leurs offres respectives) ;
- (iv) se livre à des « manœuvres coercitives » quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en influencer indûment les actions (le terme « personne » fait référence à toute personne qui participe au processus d'attribution des marchés ou à leur exécution); et
- (v) et se livre à des « manœuvres obstructives »
 - (aa) quiconque détruit, falsifie, altère ou dissimule délibérément les preuves sur lesquelles se base une enquête de la Banque en matière de corruption ou de manœuvres frauduleuses, coercitives ou collusives, ou fait de fausses



déclarations à ses enquêteurs destinées à entraver son enquête; ou bien menace, harcèle ou intimide quelqu'un aux fins de l'empêcher de faire part d'informations relatives à cette enquête, ou bien de poursuivre l'enquête; ou

- (bb) celui qui entrave délibérément l'exercice par la Banque de son droit d'examen tel que stipulé au paragraphe 1.16 (e) ci-dessous; et
- b) rejettera la proposition d'attribution du marché si elle établit que le soumissionnaire auquel il est recommandé d'attribuer le marché est coupable de corruption, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, ou s'est livré à des manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives en vue de l'obtention de ce marché;
- c) déclarera la passation du marché non-conforme et annulera la fraction du prêt allouée à celui-ci si elle détermine, à un moment quelconque, que les représentants de l'Emprunteur ou d'un bénéficiaire du prêt s'est livré à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses, collusoires ou coercitives pendant la procédure de passation du marché ou l'exécution du marché sans que l'Emprunteur ait pris, en temps voulu et à la satisfaction de la Banque, les mesures nécessaires pour remédier à cette situation, y compris en manquant à son devoir d'informer la Banque lorsqu'il a eu connaissance de telles manœuvres;
- d) sanctionnera une entreprise ou un individu, à tout moment et conformément aux procédures de sanctions de la Banque², y compris en déclarant publiquement l'exclusion de l'entreprise ou de l'individu pour une période indéfinie ou déterminée (i) de toute attribution des marchés financés par la Banque, et (ii) de toute désignation³ comme sous-traitant, consultant, fabricant ou Prestataire de biens ou prestataire de services d'une entreprise par ailleurs éligible à l'attribution d'un marché financé par la Banque ;
- e) pourra exiger que les dossiers d'appel d'offres et les marchés financés par la Banque contiennent une disposition requérant des soumissionnaires, Prestataire s

² Une entreprise ou un individu pourra être déclaré exclu de l'attribution d'un marché financé par la Banque à l'issue des procédures de sanctions de la Banque telles que définies, y compris, entre-autres : (i) la suspension temporaire ou la suspension temporaire préalable correspondant au processus de sanctions en cours d'examen; (ii) l'exclusion conjointe telle que convenue avec les autres institutions financières internationales, y compris les banques multilatérales de développement ; et (iii) les procédures de sanctions administratives dans le cadre de la passation des marchés exécutés par le Groupe de la Banque mondiale en cas de fraude et corruption.

³ Un sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur de biens ou services (différents intitulés sont utilisés en fonction de la formulation du dossier d'appel d'offres) désigné est une entreprise ou un individu qui (i) fait partie de la demande de pré qualification ou de l'offre du soumissionnaire compte tenu de l'expérience spécifique et essentielle et du savoir-faire qu'il apporte afin de satisfaire aux conditions de qualification pour une offre déterminée ; ou (ii) a été désigné par l'Emprunteur.



et entrepreneurs qu'ils autorisent la Banque à examiner les documents et pièces comptables et autres documents relatifs à la soumission de l'offre et à l'exécution du marché et de les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par la Banque.



PIECE II - MODÈLES D'ANNEXES



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Républik ya Kamerun
.....
MINISTRE DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL
.....
SECRETAIRAT GENERAL
.....
PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET
COMMUNAUTES RESILIENTES


PROLOG

REPUBLIC OF CAMEROON
Republik ya Kamerun
.....
MINISTRY OF DECENTRALIZATION
AND LOCAL DEVELOPMENT
.....
SECRETARIAT GENERAL
.....
LOCAL GOVERNANCE AND RESILIENT
COMMUNITIES PROJECT

DEMANDE DE COTATION

Émise le: _____

DEMANDE DE COTATION
N° _____/DC/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/CSPM/2026 DU _____
POUR L'ACQUISITION ET MISE EN PLACE D'UN SERVEUR SECONDAIRE
AVEC MECANISME DE REPLICATION DES DONNEES

PIECE 2 : MODELE DE LETTRE DE COTATION



2. LETTRE DE COTATION

Date: _____

Demande de Cotations N°: _____

A: *[nom et adresse de l'Acheteur]*

Messieurs et/ou Mesdames,

Après avoir examiné le Dossier de Demande de Cotation dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons d'acquérir et mettre en place un serveur secondaire avec mécanisme de réplication des données

Conformément à la Demande de Cotation et pour la somme de *[prix total de l'offre en chiffres et en lettres]* ou autres montants énumérés au Bordereau Descriptif et Quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente cotation.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif et Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de *[nombre]* de jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans la Lettre de Demande de Cotations ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution du marché, constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Veuillez agréer Mesdames/Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération.

Le _____ jour de _____ 20 _____.

[signature]

[titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de :



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Peuple, Travail, Progrès
.....
MINISTRE DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL
.....
SECRETIARIAT GENERAL
.....
PROJET SOUVERAINTE LOCALE ET
COMMUNALITES RESILIENTES

PROLOG

REPUBLIC OF CAMEROON
People, Work, Progress and
.....
MINISTRY OF DECENTRALIZATION
AND LOCAL DEVELOPMENT
.....
SECRETARIAT GENERAL
.....
LOCAL GOVERNANCE AND RESILIENT
COMMUNITIES PROJECT

DEMANDE DE COTATION

Émise le: _____

DEMANDE DE COTATION
N° _____/DC/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/CSPM/2026 DU _____
POUR L'ACQUISITION ET MISE EN PLACE D'UN SERVEUR SECONDAIRE
AVEC MECANISME DE REPLICATION DES DONNEES

PIECE 3 : BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES



3- Bordereau des prix unitaires

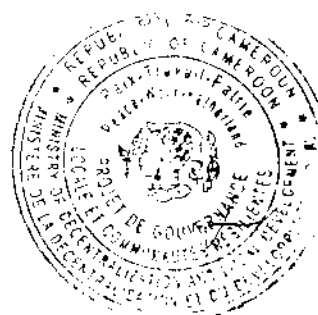
(à remplir par le Fournisseur)

N° article	Description détaillée de l'article	Quantité	Prix Unitaire	
			(En lettres)	(En chiffres)
1	Serveur rackable	01		
2	Licences Windows server 2025	05		
3	Licences Antivirus serveur	05		
4	Licences Sql Server	02		
5	Licences ProxMox VE	01		
6	Licences Proxmox Backup Server	01		
7	Licences Microsoft office	02		
8	Switch Réseau Manageable	01		
9	Onduleur	01		
10	Baie Informatique 32U	01		



Liste des Services connexes

Article No. Service	Description du Service	Quantité	Unité physique	Site ou lieu où les Services doivent être exécutés	Date finale de réalisation des Services
01	Mise en place d'une baie 32U (intégration et mise en service du serveur, du switch et de l'onduleur) et validation de la conformité matérielle et système des équipements.	01	U	MINDDEVEL	
02	Mise en marche du serveur, installation, configuration et application de la licence hyperviseur avec ZFS comme système de fichiers	01	U	MINDDEVEL	
03	Configuration d'un cluster et mise en place de la réplication et/ou haute disponibilité	01	U	UGP & MINDDEVEL	
04	Installation et configuration de Proxmox Backup Server et planification des sauvegardes	01	U	UGP & MINDDEVEL	
05	Câblage et Configuration réseaux, sécurisation des accès de l'infrastructure serveur	01	U	UGP & MINDDEVEL	
06	Production toute la documentation des travaux effectués et Formation des administrateurs système sur l'exploitation de l'infrastructure	01	U	UGP PROLOG	
07	Assistance technique et support pendant 12 mois après mise en service	01	U	UGP PROLOG	



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
République du Cameroun
.....
MINISTRE DE LA DÉCENTRALISATION
ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL
.....
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
.....
PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET
COMMUNAUTÉS RÉSIDENTES

PROLOG

REPUBLIC OF CAMEROUN
République du Cameroun
.....
MINISTRY OF DECENTRALIZATION
AND LOCAL DEVELOPMENT
.....
SECRETARIAT GENERAL
.....
LOCAL GOVERNANCE AND RESIDENT
COMMUNITIES PROJECT

DEMANDE DE COTATION

Émise le: _____

DEMANDE DE COTATION
N° _____/DC/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/CSPM/2026 DU _____
POUR L'ACQUISITION ET MISE EN PLACE D'UN SERVEUR SECONDAIRE
AVEC MECANISME DE REPLICATION DES DONNEES
DONNEES

PIECE 4 : BORDEREAU DESCRIPTIF ET QUANTITATIF



4. BORDEREAU DESCRIPTIF ET QUANTITATIF

(à remplir par le Fournisseur)

N°	Description	Quantité	Prix Unitaire (En chiffres et en lettres)	Prix Total	lieu
1	Serveur rackable	01			PROLOG
2	Licences Windows server 2025	05			PROLOG
3	Licences Antivirus serveur	05			PROLOG
4	Licences Sql Server	02			PROLOG
5	Licences ProxMox VE	01			PROLOG
6	Licences Proxmox Backup Server	01			PROLOG
7	Licences Microsoft office	02			PROLOG
8	Switch Réseau Manageable	01			PROLOG
9	Onduleur	01			PROLOG
10	Baie Informatique 32U	01			PROLOG
			Montant HT		
			TVA		
			(19,25%)		
			IR (5,5%)		
			Montant		
			TTC		



DEMANDE DE COTATION

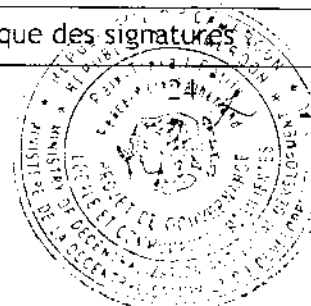
Émise le: _____

DEMANDE DE COTATION
N° _____/DC/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/CSPM/2026 DU _____
POUR L'ACQUISITION ET MISE EN PLACE D'UN SERVEUR SECONDAIRE
AVEC MECANISME DE REPLICATION DES DONNEES

PIECE 5 : SPECIFICATIONS TECHNIQUES



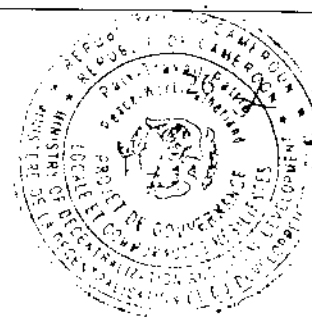
N°	Désignation	Spécifications techniques	
1	SERVEUR CENTRAL AVEC DISQUES DURS ET ARMOIRES MÉTALLIQUE	Processeur	Intel Xeon
		Mémoire RAM	256 GB DDR5
		Capacité de stockage	Minimum 32 TB (SSD)
		Type de disque dur	SSD
		Armoire métallique	2U
		Alimentation	800 à 1400 W
		Connectivité	USB 3.0, Ethernet, HDMI, SAS
		Système d'exploitation	Aucun
		Contrôleur d'administration à distance	iDRAC / iLO
		Fonctionnalités	RAID, Hot Swap, Redondance de l'alimentation
2	LICENCE MICROSOFT OFFICE	Type de licence	Licence Originale
		Nombre de postes	01 poste
		Durée de la licence	Perpétuelle
		Logiciels inclus	Office 365 (Word, Excel, PowerPoint, Outlook, Access, Publisher, OneNote), MS Teams, one drive et share point
		Fonctionnalités	Mise à jour automatique, Support Technique, Sécurité renforcée
		Version	Version 64 bits
		Compatibilité	Windows 10, Windows 11
		Mode d'activation	Hors ligne / En ligne
		Langue	Multilingue (Français, anglais)
3	ANTI-VIRUS POUR SERVEUR	Durée	12 mois
		Protection de base	Protection en temps réel ; Détection virus/malwares/ransomwares ; Analyse heuristique ; Protection phishing
		Protection avancée	Protection zero-day ; Pare-feu intégré ; Contrôle USB ; Protection web et email
		Mises à jour	Mise à jour automatique des signatures



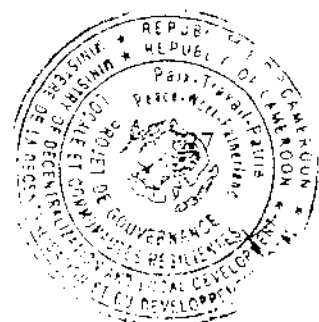
		Base virale mise à jour quotidiennement	
	Compatibilité	Windows 10/11 ; Version 64 bits ; Multilingue (FR/EN)	
	Performance	Faible impact sur les performances du système	
4	MICROSOFT WINDOWS SERVEUR	Licence	Authentique
		Type de Licence	Licence perpétuelle
		Langue	Français (Multilingue supporté)
		Architecture	64 bits
		Type	Professionnel
		Environnement virtualisé	Compatible Hyper-V, VMware et Proxmox
		Sécurité	Windows Defender intégré, BitLocker, Secure Boot, TPM 2.0
		Architecture	64 bits (x64 uniquement)
		Version	2025
5	MICROSOFT SQL SERVER	Version	2022
		Édition	Standard
		Type de licence	Licence officielle Microsoft
		Langue	Français - Anglais
		Architecture	64 bits
		Administration	Outils d'administration (SQL Server Management Studio - SSMS)
		Compatibilité OS	Compatible avec Windows Server 2019, 2022 et 2025
6	Licences ProxMox VE	Solution	Proxmox Virtual Environment (VE)
		Type de licence	Abonnement officiel Proxmox
		Durée	24 mois minimum
		Support	Support éditeur officiel
		Mises à jour	Incluses pendant la durée du contrat
7	Licences Proxmox Backup Server	Solution	Proxmox Backup Server
		Type	Abonnement officiel éditeur
		Durée	24 mois minimum



		Support	Support éditeur officiel
		Compatibilité	Compatible avec Proxmox VE > 7.x / 8.x / 9.x
		Mises à jour	Incluses pendant la période
8	Switch Réseau Manageable	24 ports Gigabit Ethernet PoE+	
		Puissance PoE+ jusqu'à 30 W par port (IEEE 802.3at)	
		Switch administrable Layer 2 / Layer 3	
		Capacité de commutation	128 Gbps
		Débit de transfert	190,4 Mpps
		Empilage (StackWise)	Jusqu'à 160 Gbps
		Mémoire RAM	4 Go
		Mémoire Flash	4 Go
		Alimentation et ventilateurs redondants	
		Sécurité avancée	802.1X, ACL, DHCP Snooping, MACsec (selon licence)
9	Onduleur	Type	Onduleur Tour Online Double Conversion
		Puissance	230 V
		Plage d'entrée	120-276 V minimum
		Tension de sortie	230 V
		Autonomie	≥ 10 minutes à pleine charge
		Mode ECO	Oui
		Affichage	Ecran LCD
		Batterie	VRLA (plomb étanche sans entretien)
		Temps de recharge	≤ 4 heures à 90 %
		Bypass	Interne automatique et manuel
		Fonctionnalités	Protection contre les surtensions, les sous-tensions, les courts-circuits, les surcharges ;
10	Baie Informatique	Armoire rack 19"	Pour équipements réseau et serveurs
		Capacité	32U



Dimensions	800×1000 mm
Structure robuste	En acier SPCC, charge élevée
Rails réglables	Adapter la profondeur des équipements
Gestion câbles	Passages en toiture et plancher
Ventilation optimisée	Toit perforé et option ventilateurs
Accessibilité	Portes et panneaux démontables/verrouillables
Mobilité	Par roulettes robustes et pieds réglables



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 République du Cameroun

 MINISTRE DE LA DÉCENTRALISATION
 ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

 SECRETARIAT GÉNÉRAL

 PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET
 COMMUNAUTÉS RÉSILIENTES



REPUBLIC OF CAMEROON
 Republic of Cameroon

 MINISTRY OF DECENTRALIZATION
 AND LOCAL DEVELOPMENT

 SECRETARIAT GENERAL

 LOCAL GOVERNANCE AND RESILIENT
 COMMUNITIES PROJECT

DEMANDE DE COTATION

Émise le: _____

DEMANDE DE COTATION
 N° _____/DC/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/CSPM/2026 DU _____
**POUR L'ACQUISITION ET MISE EN PLACE D'UN SERVEUR SECONDAIRE
 AVEC MECANISME DE REPLICATION DES DONNEES**

PIECE 5 : LETTRE DE MARCHÉ



5 - LETTRE DE MARCHÉ

Aux termes de la consultation No/...../ 2026 intervenue le _____ jour de _____ 20 _____ entre *[nom de l'Acheteur]* (ci-après désignée comme « l'Acheteur ») d'une part et *[nom et adresse complète du Prestataire]* (ci-après désigné comme le « Fournisseur ») d'autre part:

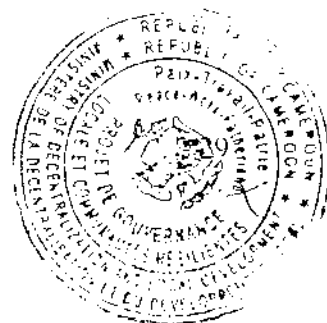
ATTENDU que l'Acheteur désire que certaines fournitures soient livrées et certains services annexes soient assurés par le Prestataire, c'est-à-dire **l'acquisition et Mise en place d'un serveur secondaire avec mécanisme de répllication des données**, et a accepté une offre du Prestataire pour la livraison de ces fournitures et la prestation de ces services pour un montant égal à *[prix des fournitures en toutes lettres et en chiffres, en hors taxes ou toutes taxes comprises]* (ci-après désigné comme le « Prix de la Lettre de marché »).

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIIT :

1. Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante de la Lettre de marché :
 - (a) La demande de cotation envoyée au Prestataire ;
 - (b) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif ;
 - (c) La Description des prestations et les modalités de mise en œuvre par le Fournisseur.
2. En contrepartie des règlements à effectuer par l'Acheteur au profit du Prestataire, comme indiqué ci-après, le Prestataire convient de rendre les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces services conformément, à tous égards aux stipulations de la présente Lettre de marché.
3. L'Acheteur convient de son côté de payer au Prestataire, au titre des services et des rectifications apportées à leurs défauts et insuffisances, le Prix de la Lettre de marché, ou tout autre montant dû au titre de cette Lettre de marché, et ce selon les modalités de paiement ci-après :
 - Paiement de 100 % de la prestation après réception.
4. LES PARTIES au contrat ont signé le marché en conformité avec les lois du Cameroun, les jours et années mentionnées ci dessous.

Signé, Fait à _____ le _____ (pour l'Acheteur)

Signé, Fait à _____ le _____ (pour le Prestataire)



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 République du Cameroun

 MINISTRE DE LA DECENTRALISATION
 ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

 SECRETARIAT GENERAL

 PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET
 COMMUNAUTES RESILIENTES



REPUBLIC OF CAMEROON
 République du Cameroun

 MINISTRY OF DECENTRALIZATION
 AND LOCAL DEVELOPMENT

 SECRETARIAT GENERAL

 LOCAL GOVERNANCE AND RESILIENT
 COMMUNITIES PROJECT

DEMANDE DE COTATION

Émise le: _____

DEMANDE DE COTATION
 N° _____/DC/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/CSPM/2026 DU _____
 POUR L'ACQUISITION ET MISE EN PLACE D'UN SERVEUR SECONDAIRE
 AVEC MECANISME DE REPLICATION DES DONNEES

PIECE 6 : FORMULAIRE DE COMPARAISON DES COTATIONS



